

Guéret, le 1 avril 2025

Observatoire – Aménagement des  
Territoires – Développement Durable  
Dossier suivi par : Rémi Fournaison  
Tél : 05.55.51.96.65  
rfournaison@creuse.cci.fr

Mairie de Boussac  
Monsieur le Maire  
Place de l'Hôtel de Ville  
23 600 Boussac



Objet : Avis PLU de Boussac Modification n°1

Monsieur le Maire,

C'est avec la plus grande attention que la CCI a abordé les documents portant sur la modification n°1 de votre PLU que nous avons reçu le 7 janvier 2025.

Au regard des éléments contenus dans les différents documents, on peut noter une notice de présentation claire, permettant de justifier les modifications apportées.

Les modifications, portant sur les emplacements réservés à créer ou à supprimer ne suscitent pas de remarque. Il en est de même pour les modifications réglementaires de l'écoquartier, celles sur l'infiltration des eaux pluviales et la modification du règlement graphique matérialisant le zonage Uir.

Nous nous réjouissons également de la mise en place d'un linéaire commercial au centre de Boussac. Ce projet permettra à la Mairie de mieux soutenir le développement du commerce local, en situant les commerces de proximité au cœur de la ville, le long d'un linéaire spécifiquement dédié, et en positionnant les commerces et services sur la première périphérie via un linéaire « commerces et services.

Toutefois, les pièces initiales du dossier de modification, ne font pas apparaître les différents linéaires retenus à l'issue du « diagnostic de l'appareil commercial », ni les destinations autorisées.

Aussi, nous vous recommandons d'intégrer les éléments nécessaires à la caractérisation des linéaires, dans le règlement, tant au niveau des prescriptions linéaires, que dans les articles des zones concernées (Ua, Ua\*). Le règlement graphique devra lui aussi faire apparaître ces linéaires.

Ne doutant pas de l'intégration des recommandations ci-dessus, la CCI émet un avis favorable à la mise en œuvre des dispositions de la modification n°1 du PLU de Boussac.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-François TIXIER



Président de la CCI de la Creuse